



Communiqué de presse 15 janvier 2024

Collectif « Pour que vive la vallée de l'Orbiel » (1)

Pour qu'en 2024 l'Etat engage enfin des actions significatives contre la pollution et pour la sécurisation des sites

En ce début d'année 2024, nous présentons tous nos vœux de santé aux habitants de la vallée de l'Orbiel et à leur famille.

Tous nos vœux de santé à un moment où la dernière « Commission de Suivi des Sites » (élus, administration et associations) réunie le 15/12/2023 et présidée par le préfet de l'Aude, a de nouveau ignoré nos exigences de mise en sécurité conséquente des différents sites pollués de la vallée.

La pollution qui imprègne les sols, puis les nappes phréatiques, continue tous les jours de se déplacer vers le narbonnais, puis la mer. Une situation qui impacte chaque jour un peu plus la qualité des eaux souterraines, augmentant le coût de leur traitement et donc la facture des consommateurs.

La prise en compte de la santé des populations est toujours sous-estimée alors que chaque habitant devrait pouvoir être mieux informé et bénéficier d'un suivi médical régulier au regard des risques pérennes liés à la dégradation de l'environnement de la vallée.

Dans une étude intitulée « protocole de l'étude de santé en vallée de l'Orbiel » publiée le 15/12/2023 à la CSS, par « Santé Publique France », censée s'appuyer sur une zone témoin pour prouver la non-pollution de la vallée, une partie de la zone retenue : Badens, est en fait elle-même déjà polluée. Le pompage de l'eau pour l'alimentation en eau potable, sur ce site, a été arrêté depuis plus d'un an car la nappe phréatique, alimentée par des eaux provenant de la vallée de l'Orbiel est-elle-même polluée. Aujourd'hui l'eau potable vient de Laprade dans la Montagne Noire !!

Les impacts du dérèglement climatique et l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes font plus que jamais peser le risque d'une répétition des graves inondations de 2018.

Depuis 4 ans, la réussite des différents « Toxic tour » (visites des sites pollués proposés à des groupes d'habitants, d'associations, d'étudiants), organisés par le collectif « Pour que vive la vallée de l'Orbiel », démontrent que la situation environnementale de la vallée et ses conséquences, continuent d'interpeller l'opinion publique. Le dernier organisé le 10 janvier n'a pas échappé à ce constat.

En ce début d'année 2024, le collectif « Pour que vive la vallée de l'Orbiel », attend de l'Etat, responsable de la gestion des sites pollués, qu'il prenne sérieusement ses responsabilités et mette en œuvre des travaux de sécurisation, dépollution à la hauteur des enjeux de la santé des habitants, de ceux sur la qualité des eaux et de la protection de la biodiversité dans la vallée.

Il rappelle à ce sujet qu'une plainte contre l'État, déposée par plusieurs associations – dont Terre d'Orbiel et le Secours Catholique, membres du collectif - et plusieurs habitants, est en cours au tribunal administratif de Montpellier.

(1) Le Collectif « Pour que vive la vallée de l'Orbiel » regroupe les associations « Terres d'Orbiel », « UFC Que choisir », Secours Catholique-Caritas France ».